

CONDUITE AUTOMOBILE & HANDICAP

FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

Journée de formation et d'évaluation visant à sensibiliser à la sécurité routière, à développer les premières notions théoriques liées à la conduite, tout en évaluant les capacités d'apprentissage et les habiletés pratiques des participants, afin de les orienter vers une solution de mobilité adaptée à leurs capacités.

PUBLIC CONCERNÉ	DATES MODALITÉS D'INSCRIPTION	VOLUME HORAIRE	LIEU DE FORMATION	TARIF
Personnes en situation de handicap moteur, psychique et/ou mental, accompagnées en structures type ESAT, IME.	Dates et horaires à définir. Groupe de 5 participants max. Inscription sur devis signé à demander par mail : formation@ceremh.org	1 jour 7 heures	Sur votre site dans vos locaux	1 750 € / jour (Structures situées à 1h du CEREMH). Tarif ajustable selon distance (frais de déplacement).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les bases du code de la route et les règles essentielles de circulation.
- Identifier et interpréter les éléments de signalisation routière (panneaux, intersections).
- Évaluer ses capacités cognitives pour estimer son aptitude à apprendre le code de la route.
- Évaluer ses capacités motrices et de coordination à l'utilisation d'un véhicule automobile.
- Connaître les démarches administratives liées à l'obtention d'un permis de conduire adapté.
- Identifier les possibilités d'adaptation des épreuves du permis et les aménagements du poste de conduite selon sa situation de handicap.
- Découvrir les alternatives au permis B pour accéder à une solution de mobilité adaptée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue des acquis par des questions orales tout au long de la formation.
- Évaluations cliniques et cognitives.

FORMATEURS (CEREMH)

- 1 Ergothérapeute Diplômé d'État
- 1 Enseignant à la conduite spécialisé handicap

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

- Une salle de formation équipée (tables, chaises, vidéoprojecteur, tableau, crayons, feuilles).
- Un espace calme, type bureau, avec une table et deux chaises, pour les entretiens individuels.

Des questions ? Contactez-nous :
formation@ceremh.org

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques via exposés interactifs et supports visuels (diaporamas).
- Fiches pédagogiques sur les panneaux et les intersections, avec des jeux ludiques (type « 7 familles ») pour faciliter l'apprentissage.
- Utilisation de schémas explicatifs pour mieux comprendre les situations routières.
- Mise en pratique dynamique avec déplacements des participants jouant le rôle de véhicules.
- Plateforme de code en ligne pour projeter et travailler sur des questions types de l'examen.
- Évaluations cliniques et cognitives.
- Mise à disposition d'un véhicule aménagé pour des tests pratiques (fourni par le CEREMH).
- Compte rendu individuel par participant (édité et transmis après la formation).

CONTENU

→ Matin

- Évaluation collective des connaissances du code de la route et des capacités d'acquisition, à l'aide de tests papier-crayon et supports audiovisuels.
- Évaluation individuelle des capacités cognitives, mnésiques et praxiques.

→ Après-midi

- Évaluation pratique individuelle réalisée avec un véhicule automatique adapté, mis à disposition par le CEREMH, incluant les aides techniques nécessaires (environ 30 minutes par participant).
- Tests visuels.
- Temps d'échange collectif ou individuel en fin de journée (retour individualisé pour chaque participant en lien avec son projet de mobilité).